



Journal
d'information
de la Commune
de Saxon



Vue de la Pierre

N° 10 - NOVEMBRE 2025

Sommaire

1. Le mot du Président
2. Triage forestier des Deux-Rives
3. Programme de législature et eConstruction
- 4-5. Budget 2026 et convocation de l'Assemblée primaire
6. Cité de l'énergie
7. Pas de violence à l'école
8. Cérémonie de fin d'apprentissage



En 20 ans, Saxon s'est largement étendu passant de 3'900 à près de 8'000 habitants. Pour faire face à cette progression, la Commune doit relever de nombreux défis.

Le mot du Président

Chères citoyennes, chers citoyens,

Pour ouvrir cette nouvelle édition, j'aimerais mettre en évidence toute l'énergie déployée par les Saxonnaintzes et les Saxonnains pour que notre Commune continue à se développer harmonieusement. Les habitantes et les habitants, les associations, les sociétés, les membres de l'administration et du Conseil municipal tirent à la même corde pour relever les défis qui se présentent, avec une énergie jamais mise en défaut.

Le Conseil a précisé ses priorités dans son programme de législature. Le nouveau plan d'affectation des zones figure en tête des préoccupations. En 20 ans, Saxon est passé de 3'900 à près de 8'000 habitants. Pour accompagner cette expansion démographique, et même si notre plan de zone actuel a été homologué par le Conseil d'État en 2013, nous procédons actuellement à une révision de la «matrice» dans laquelle nous voulons développer notre territoire. Nous y travaillons depuis plusieurs années, non seulement pour accompagner la croissance, mais aussi, très prosaïquement, pour nous mettre en conformité avec la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT).

Toujours en lien avec la croissance démographique, l'agran-

dissement du complexe scolaire et des infrastructures de l'enfance est aussi un projet phare, qui nécessitera une étroite collaboration entre toutes les personnes impliquées. Les quatre autres grands projets du programme de législature sont présentés en page 3. Pour chacun d'entre eux, le Conseil, l'administration et les commissions concernées ont déjà engagé beaucoup d'efforts et il en faudra encore passablement pour la mise en œuvre. Mais nous nous engagerons avec une grande détermination. Une nouvelle organisation, avec de nouveaux chefs de service, a été déployée pour nous donner tous les atouts nécessaires.

Si cette notion d'énergie m'est apparue comme le fil rouge de cette édition, c'est aussi parce que j'ai pensé à celle déployée par les apprenties et apprentis qui ont terminé leur formation (p. 8) ou par les bûcherons du Triage forestier des Deux-Rives, lorsqu'ils ont dû intervenir, en avril, à la suite des intempéries qui ont frappé les forêts de Saxon (p. 2).

Dans cette édition vous pourrez aussi lire un article sur une autre forme d'énergie – physique –, en lien avec le renouvellement du label Cité de l'énergie (p. 6).

Christian Roth, Président de la Commune de Saxon

La forêt n'a pas besoin de l'homme, mais l'homme a besoin de la forêt

Durant l'année 2025, le Triage forestier des Deux-Rives a réalisé de nombreux travaux à Saxon. Présentation.

Le triage forestier des Deux-Rives est responsable des forêts de Chamoson, Leytron, Riddes, Saillon et Saxon. Au total, cela représente 3'413 ha, dont près du tiers (1'056 ha) sur Saxon. Mais ce n'est pas qu'en raison de la taille que le triage a beaucoup travaillé dans la commune en 2025. Les intempéries d'avril 2025 ont en effet particulièrement affecté les forêts saxonnaises.

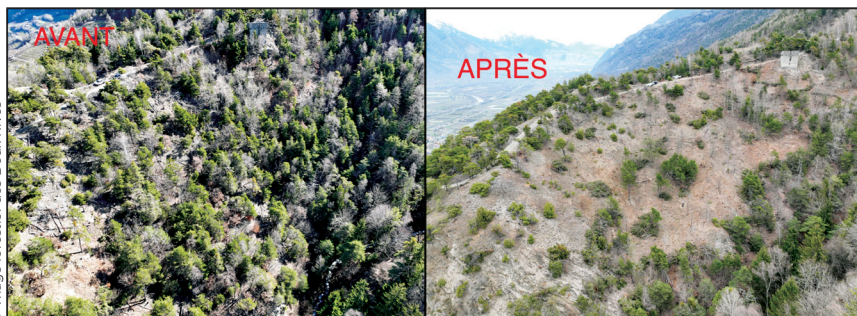
Le 17 avril, à la veille de Pâques, on a compté jusqu'à 40 cm de neige en plaine. «Ça a causé d'énormes dégâts et heureusement que toutes les communes n'ont pas été autant touchées que Saxon. Nous avons pu y concentrer nos efforts», explique le garde forestier Mathieu Charvoz. «Jusqu'à environ 1'500 mètres, la forêt a été très touchée. Au-dessus, les arbres étaient encore en repos végétatif, ils ont subi peu de dégâts.»

Les feuillus ont été les plus atteints. Des sentiers et des routes ont été rendus impraticables. «Il y avait des arbres instables, prêts à tomber. Sur les cinq communes, on a annoncé 8'000 m³ d'arbres cassés, déracinés, etc. Le gros du travail, à Saxon, a concerné la réouverture des routes d'accès. Nous avons travaillé dans l'urgence et selon un ordre de priorités, presque jour et nuit depuis le 17 avril. Et nous avons dû demander l'aide de collègues du Valais romand.» Ensuite, l'effort s'est prolongé pendant plusieurs semaines: «Pour ouvrir les routes et les sentiers, dégager les alpages et les pâturages, il nous a fallu près de deux mois.»

Durant l'année 2025, le triage a également beaucoup travaillé sur le projet biodiversité. «Nous avons fini la première partie», explique Mathieu Charvoz. Les interventions ont concerné les bas-coteaux, dans le secteur de la Panissière. «Nous avons fait des trouées dans la forêt afin de lui permettre de se renouveler, pour qu'elle s'adapte au changement climatique.» Ce dernier ne fait pas le moindre doute quand on travaille en forêt, explique-t-il: «Ça fait 30 ans qu'on voit les forêts changer. Il y en aura toujours, mais ce ne seront plus les mêmes. À l'époque, sur le bas-coteaux, il y avait beaucoup de pinèdes. Mais les pins n'ont pas survécu au brusque changement de température. Plus haut, dans le secteur de la Vatz, elles se portent encore bien.» D'autres essences ont alors pris le relais sur le bas-coteaux: chênes, tilleuls, érables,...

Les forestiers accompagnent la nature pour favoriser le changement: «Avec les trouées, on modifie le climat forestier. Les graines qui tombent dans ces trouées et qui germent sont adaptées à ce climat qu'on a modifié. La forêt n'a pas besoin de l'homme. Elle se renouvelle d'elle-même, mais nous favorisons l'accélération

du processus, parce que l'enjeu est qu'il y ait toujours de la forêt, notamment pour protéger les villages. Nous ne pouvons pas attendre 50 ou 60 ans sans forêt pendant qu'elle se renouvelle.»



Les experts forestiers sont bien placés pour parler de développement durable. «Je dis souvent à mes proches que je travaille pour leurs enfants, leurs petits-enfants et leurs arrière-petits-enfants. Une génération de forêt, c'est plus ou moins 100-120 ans.»

C'est aussi pour la protection que le triage forestier est intervenu dans le secteur de la Pierre Avoi sur une surface de près de 17 hectares. «Nous avons fait des coupes pour le rajeunissement des forêts. Les forêts de protection représentent quasiment 90% des forêts gérées par le Triage des Deux-Rives.»

Il a aussi travaillé dans le génie forestier sur le territoire communal l'année dernière. «L'automne passé, nous avons réalisé des aménagements pour le Sentier de l'abricot, par exemple dans le secteur de la Tour de Saxon. Nous avons dû remplacer des passerelles.»

Liste des activités du service

- Sylviculture
- Exploitation – bûcheronnage, débardage, transport
- Génie forestier
- Travaux pour tiers
- Préparation de bois de feu, réalisation de tables et bancs, bacs à fleurs et autres produits en bois

Personnel

- 2 gardes forestiers,
- 1 forestier-bûcheron débardeur
- 4 forestiers-bûcherons
- 1 menuisier
- 3 apprentis
- 1 secrétaire-comptable

www.triage-lesdeuxrives.ch

Programme de législation

Afin de guider son activité, le Conseil municipal a établi un programme de législation qui dessine les grandes lignes des objectifs à atteindre. Il comprend six projets phares.

Agrandissement du complexe scolaire et des infrastructures de l'enfance

La Commune se doit d'investir de manière significative dans des infrastructures scolaires, d'enfance et sportives. Ce projet ambitieux, qui s'étendra sur plusieurs années, représente un investissement financier conséquent, mais il est essentiel pour garantir la qualité de vie et le bien-être de nos habitants.

Révision du plan d'affectation des zones et du règlement communal des constructions (PAZ et RCC)

La révision du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions (RCC) s'inscrit dans un cadre légal contraignant, notamment en réponse aux exigences de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT). Ces adaptations sont indispensables pour garantir une utilisation rationnelle et durable du territoire communal, tout en tenant compte des évolutions socio-économiques et démographiques.

Amélioration de la mobilité

Face aux mutations démographiques, à la densification du tissu urbain et à l'augmentation constante du trafic, la Commune doit adapter en profondeur son réseau de mobilité pour répondre aux besoins actuels et futurs. L'amélioration de la mobilité constitue l'un des axes structurants de cette législation, avec la volonté d'agir de manière coordonnée, ambitieuse et durable.

Renouvellement de la certification «Cité de l'énergie Gold»

Gage de notre engagement envers la transition énergétique et la durabilité, le renouvellement de la certification «Cité de

l'énergie Gold» est un objectif prioritaire. Symbole d'excellence, celle-ci récompense nos efforts dans l'adoption de pratiques durables en matière de gestion énergétique, d'optimisation des ressources et de réduction des émissions de CO₂.

Réalisation d'un plan de rénovation du parc immobilier

La mise en œuvre d'un plan de rénovation du parc immobilier communal constitue une étape essentielle pour améliorer l'efficacité énergétique de nos bâtiments, prolonger leur durée de vie et garantir des conditions d'accueil optimales. Ce projet de rénovation s'inscrit dans une démarche durable et s'aligne avec nos objectifs environnementaux, notamment en matière de réduction de l'empreinte carbone et de gestion responsable des ressources.

Révision des règlements communaux sur l'eau potable et sur l'évacuation des eaux usées

La révision des règlements communaux relatifs à l'eau potable et à l'évacuation des eaux usées est une étape cruciale pour garantir la qualité, la durabilité et la sécurité de ces services essentiels qui doivent être autofinancés. Dans un contexte de pressions croissantes sur les ressources en eau et de réglementation renforcée en matière de protection de l'environnement, il est impératif de mettre à jour nos normes et pratiques pour répondre aux besoins actuels et anticiper les défis futurs.

Chaque dicastère a également fixé ses priorités pour la législature. Le document complet est disponible sous : www.saxon.ch/conseil-communal

eConstruction

Depuis février 2025, comme la plupart des autres communes valaisannes, Saxon utilise la plateforme cantonale eConstruction, qui permet de déposer en ligne les demandes d'autorisation de construire ou de renseignements dans le domaine des constructions.

«Auparavant, pour une demande d'autorisation, il fallait déposer au moins sept dossiers papier, explique Bertrand Maître, du Service des constructions. Aujourd'hui, tout se fait directement en ligne en une seule fois. C'est beaucoup plus simple pour les citoyens et pour l'administration.» Les habitantes et les habitants peuvent toujours déposer leur dossier au guichet communal, mais ils sont de moins en moins nombreux à le faire. Un autre avantage pour les utilisateurs est la consultation de l'ensemble des dossiers mis à l'enquête publique depuis son domicile et cela en coordination entre le Bulletin officiel et eConstruction. Le

passage au numérique a aussi changé le travail des services communaux et cantonaux. «La réactivité s'est améliorée, souligne Bertrand Maître. Nous pouvons demander des compléments ou obtenir des réponses beaucoup plus rapidement. Avant, les dossiers papier devaient passer d'un service à l'autre, ce qui prenait du temps. » Grâce à eConstruction, les personnes qui déposent un dossier peuvent suivre en temps réel son avancement. «Elles voient directement quel service a donné son préavis ou non. Cela leur offre une visibilité bien meilleure qu'avec un dossier papier qui circule entre les bureaux.»

Bertrand Maître encourage toutes les personnes concernées à utiliser la plateforme: «La plupart des gens qui ont essayé sont très satisfaits. Il faut simplement un peu de patience la première fois pour s'enregistrer via la certification SwissID, qui permet de valider les signatures électroniques.»

Assemblées bourgeoisiale et primaire

Convocation des assemblées bourgeoisiale et primaire

L'Assemblée Bourgeoisiale est convoquée le mardi 9 décembre 2025 à 19h00 à la **salle polyvalente avec l'ordre du jour suivant:**

1. Protocole de l'Assemblée bourgeoisiale du 10 juin 2025
2. Budget 2026
3. Approbation du budget 2026
4. Divers

L'Assemblée primaire est convoquée le mardi 9 décembre 2025 à 19h30 à la **salle polyvalente avec l'ordre du jour suivant:**

1. Protocole de l'Assemblée primaire du 10 juin 2025
2. Budget 2026
3. Approbation du budget 2026
4. Plan financier 2026-2029
6. Divers

Les budgets 2026 ainsi que les protocoles des assemblées du 10 juin 2025 sont publiés sur le site internet de la Commune (www.saxon.ch) et accessibles depuis notre application mobile «Saxon». Ces documents peuvent être consultés au bureau communal, tous les jours ouvrables pendant les heures officielles d'ouverture.

L'Administration communale.

NB : pour assurer le bon déroulement de l'Assemblée primaire, nous vous remercions de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité afin d'effectuer le contrôle des présences à l'entrée de la salle.

MESSAGE CONCERNANT LE BUDGET

Face à un environnement économique toujours incertain et à une évolution constante des coûts, le Conseil municipal a élaboré le budget 2026 avec un objectif clair: préserver l'équilibre financier tout en maintenant la qualité des prestations offertes à la population.

Chaque dépense – qu'il s'agisse du fonctionnement courant ou des investissements – a été soigneusement évaluée selon sa pertinence et sa contribution au développement harmonieux de la commune.

Malgré cette rigueur, le budget 2026 présente un résultat déficitaire, reflet d'un contexte où les charges incompressibles continuent de progresser. Conscient de cette réalité, le Conseil municipal a tenu à préserver la qualité des services et des infrastructures communales, tout en invitant chaque service à la prudence dans l'engagement des dépenses et à la maîtrise des charges non prioritaires.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

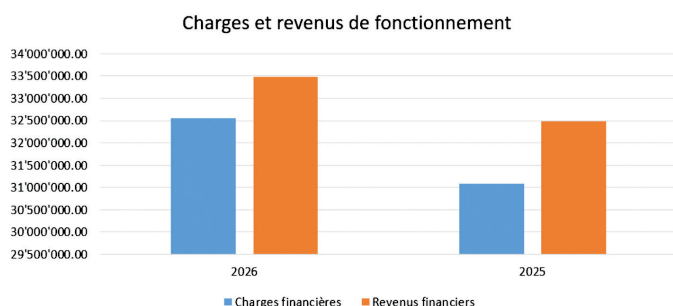
Le budget de fonctionnement 2026 prévoit un excédent de charges de Fr. 1'384'840.–, après l'enregistrement d'amortissements à hauteur de Fr. 2'758'400.–.

Les revenus financiers sont estimés à Fr. 34'354'330.–, pour des charges (hors amortissements) de Fr. 32'980'770.–, dégageant ainsi une marge d'autofinancement de Fr. 921'460.–.

Plusieurs éléments méritent une attention particulière:

- **Hausse des charges dites "liées"**, imposées par le Canton ou les organismes intercommunaux, sur lesquelles la Commune n'a aucune marge de manœuvre.
- **Renforcement des ressources humaines** dans certains secteurs afin d'accompagner la croissance démographique. Les charges salariales progressent ainsi légèrement par rapport à 2025.
- **Police intercommunale des Deux-Rives:** l'effectif doit être étoffé pour répondre aux besoins accrus, entraînant une hausse de Fr. 157'000.– à charge de la Commune.
- **Éducation:** les coûts liés au personnel de la scolarité obligatoire augmentent de Fr. 295'900.– pour l'école primaire et de Fr. 72'600.– pour le CO, tandis que les frais de fonctionnement du Cycle d'Orientation progressent de Fr. 129'600.–, en lien avec l'augmentation du nombre d'élèves.
- **EMS et CMS:** la participation communale aux coûts des soins en EMS diminue légèrement (– Fr. 30'000.–), alors que celle liée au CMS augmente de Fr. 65'000.–.
- **Régimes sociaux:** la facture cantonale reste lourde, avec une hausse prévue d'environ Fr. 140'000.– (y compris investissements) par rapport à 2025.
- **Réseau de parents d'accueil:** les charges et recettes sont ajustées sur la base des deux derniers exercices.

- **Recettes fiscales:** progression globale de 6,6 % par rapport au budget 2025, portée par la bonne dynamique de l'impôt sur le revenu, la fortune et les prestations en capital.
- **Péréquation financière:** attribution cantonale de Fr. 3'363'800.-, en légère baisse de Fr. 22'100.- (- 0,65 %) par rapport à l'année précédente.



COMPTES D'INVESTISSEMENT

Même si certains projets s'étendent sur plusieurs exercices, aucun nouveau crédit d'engagement n'est nécessaire dans le cadre du budget 2026 (seuil fixé à Fr. 1'803'781.- selon les comptes 2024).

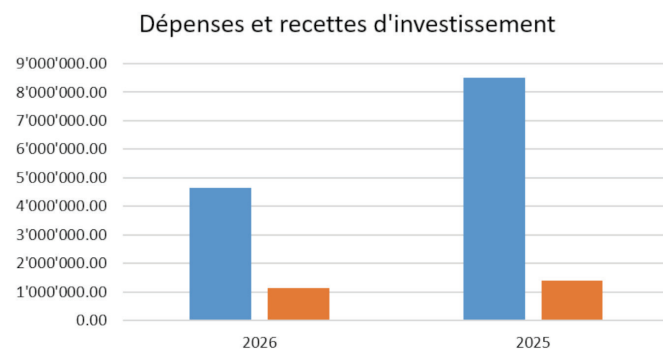
Le Conseil communal attache une attention particulière à la clarté et la séparation des projets d'investissement, afin d'assurer une gestion rigoureuse et transparente, notamment dans les domaines des routes ou de l'assainissement des réseaux d'eau.

Les investissements inscrits au budget 2026 reflètent la volonté de la Municipalité de poursuivre le développement des infrastructures communales tout en maintenant une gestion financière prudente.

Parmi les projets majeurs prévus:

- **Réaménagement de la Place Florescat à Gottfrey,** dernière étape d'une mesure issue de l'étude de mobilité: Fr. 695'000.- (pour un coût global estimé à Fr. 1'580'500.-).
- **Réfection du Petit Chemin** (y compris réseaux souterrains): Fr. 760'000.-.
- **Création d'un nouvel arrêt de bus "Gondola"** (report du budget 2025): Fr. 185'500.-.

- **Remise en état périodique des chemins** dans les secteurs du Ch. des Truites (Fr. 150'000.-) et du Fa (Fr. 270'000.-, le étape).
- **Poursuite de la rénovation du réseau d'irrigation du coteau,** conduite F: Fr. 260'000.-.
- **Renouvellement annuel des réseaux:** eau potable (Fr. 123'000), eaux usées (Fr. 185'000.-) et STEP (Fr. 130'000.-).



- **Participation cantonale obligatoire** pour la correction et la construction des routes cantonales: Fr. 220'000.-.

Les investissements nets atteignent Fr. 3'521'100.-, générant une insuffisance de financement de Fr. 2'599'640.-.

EN CONCLUSION

Le budget 2026 repose sur des **finances communales saines et maîtrisées**, malgré des pressions externes importantes et des investissements soutenus.

Les indicateurs cantonaux confirment que la **dette par habitant reste maîtrisée**, signe d'une gestion responsable et d'une vision à long terme.

Le Conseil communal remercie l'ensemble des services pour leur implication dans la préparation de ce budget et **recommande aux citoyens d'en accepter les propositions**.

Enfin, le fascicule complet du budget peut être consulté et téléchargé sur le site Internet www.saxon.ch → Administration / Comptes et budgets, ou obtenu directement au bureau communal.

Saxon confirme son excellence dans le domaine énergétique

Les efforts de la commune portent toujours leurs fruits. Le label Cité de l'énergie Gold vient d'être renouvelé pour quatre ans.

La commune de Saxon poursuit son engagement exemplaire en matière de durabilité. Elle vient de renouveler pour quatre ans son label Cité de l'énergie Gold avec un score de 82 %, identique à celui de 2021. Une stabilité qui témoigne d'un effort constant, malgré un cadre d'évaluation toujours plus



exigeant. «Maintenir le même pourcentage, c'est déjà un succès, souligne Michelle Moser, conseillère Cité de l'énergie pour la Commune. Le catalogue est revu tous les quatre ans et les critères se durcissent à chaque renouvellement. Saxon reste à un niveau très élevé.»

Saxon s'est engagé très tôt dans la démarche. En 2013, elle obtenait déjà 73 %, puis 80 % en 2017 et 82 % en 2021. «Peu de communes ont atteint un tel niveau dès le départ», précise Michelle Moser. Dans le cadre de cette labellisation, le Conseil communal s'est engagé sur la voie de la Société à 2000 watts. Il a défini une vision ambitieuse: atteindre l'autosuffisance électrique grâce aux énergies renouvelables — photovoltaïque, éolien, géothermie, biomasse ou petite hydraulique — et a adopté un plan d'action quadriennal pour la période 2025-2028.

Validé le 11 mars 2025, le programme «Vers l'indépendance énergétique» fixe les bases de la politique énergétique et climatique communale. Il s'articule autour de six axes stratégiques, avec un budget global de 4,28 millions de francs. La Commune intègre les enjeux environnementaux dans l'aménagement du territoire: bilan énergétique actualisé, plan climat local et révision des règlements d'urbanisme. Les bâtiments publics seront modernisés selon le Standard Bâtiment communal, avec un suivi annuel des dépenses

énergétiques. L'éclairage public sur tout le territoire sera équipé de LED et pilotable à distance. Saxon mise sur un approvisionnement local et durable, combinant microturbine et panneaux solaires, tout en sécurisant son approvisionnement en eau potable. En matière de mobilité, la Commune favorisera les déplacements doux et les véhicules électriques en équipant par exemple le parking de la Florescat de bornes de recharge. Enfin, la communication et la participation citoyenne seront au cœur du dispositif, grâce à MYénergie, des ateliers et l'organisation d'événements dédiés à la transition écologique.

«La commune va poursuivre ses efforts, explique Grégoire Jacquemettaz, du service technique de Saxon, par exemple en construisant une microcentrale hydroélectrique, mise au budget 2026. Elle compte aussi sur l'engagement des citoyennes et des citoyens.» Les séances d'informations organisées lors de la précédente législature «ont permis d'accompagner les propriétaires vers l'abandon du mazout au profit du bois ou des pompes à chaleur, selon la zone d'habitation, en leur présentant aussi les subventions à disposition pour ce changement», souligne Grégoire Jacquemettaz. Ces soirées ont rencontré un grand succès et de nouveaux rendez-vous seront proposés.

Toutes ces actions doivent permettre d'atteindre les objectifs fixés par la commune à l'horizon 2050:

- **Chaleur renouvelable dans les bâtiments communaux:** 100 % d'ici 2050 (60 % actuellement).
- **Bâtiments publics et privés:** 65 % de chaleur renouvelable en 2035, 100 % en 2050.
- **Production d'électricité locale:** 30 % des besoins couverts en 2030, 50 % en 2050 (25 % aujourd'hui).
- **Mobilité:** parc de véhicules à 100 % renouvelable d'ici 2050 (0,65 % actuellement).

Le label Cité de l'énergie a été remis à la Commune lors du 18^e Forum économique de Saxon qui s'est déroulé le 14 novembre.

Chaque pas supplémentaire vers l'excellence a un prix: celui de l'engagement et d'investissements toujours plus conséquents pour rester Cité de l'énergie Gold. Tout est mis en place pour le succès. Et la Commune pourra continuer à compter sur le soutien de sa conseillère Cité de l'énergie, Michelle Moser, qui conclut: «Nous ne faisons pas que certifier les communes. Nous les conseillons et les accompagnons sur la durée.»

Les insultes et la violence n'ont pas de place à l'école

Le conseil des écoliers de Saxon, les Écho-liés, a choisi de travailler sur le thème du conflit. L'école a mis en œuvre un programme pour lutter contre la violence, y compris verbale.

«Les élèves ont constaté qu'il y avait souvent des conflits et qu'ils n'avaient pas d'outils pour les régler», explique Carla Demiraj, médiatrice scolaire et enseignante en 7H. L'équipe pédagogique de l'école de Saxon a décidé de mettre en place des mesures que Carla Demiraj et Milan Mijanovic, directeur adjoint, avaient testées avec succès dans leur classe de 7H.

Le 31 octobre, une lettre a été adressée aux parents pour les avertir que l'école pratiquerait désormais la tolérance zéro avec les insultes et la violence. Une démarche commune a été adoptée par l'ensemble des enseignantes et des enseignants: chaque geste violent ou insulte entraînera un appel aux parents et une retenue éducative de 30 minutes décidée en accord avec les parents.

«La violence naît souvent des mots et de l'incompréhension, c'est pourquoi nous souhaitons travailler sur une meilleure communication entre les élèves», éclaire Carla Demiraj. Pour donner des outils aux écoliers, l'école a décidé de promouvoir le principe du «message clair», une méthode de communi-

cation non violente déjà éprouvée. «Le message clair permet d'exprimer son ressenti, de formuler son besoin et de chercher une solution», explique Carla Demiraj.

Les enfants suivront quatre étapes:

1. Exprimer les faits: «Quand tu as fait / dit...»
2. Exprimer son ressenti: «Je me suis senti...»
3. Exprimer son besoin: «J'ai besoin que...»
4. Vérifier la compréhension: «Est-ce que tu as compris?»

L'école mise aussi sur une collaboration renforcée avec les familles. «Les parents sont une ressource dans cette démarche. Nous voulons que les enfants se comportent à l'école comme à la maison, dans le respect et le dialogue», conclut Carla Demiraj. Les parents sont encouragés à pratiquer également le message clair avec leurs enfants.

Le nouvel éducateur de proximité engagé par la Commune (lire ci-dessous) pourra aussi faire le lien, en cas de besoin, avec les familles concernées.

Un éducateur engagé pour aider les jeunes

Depuis le mois d'août, Bastien Darbellay a rejoint la Commune de Saxon, comme éducateur de proximité. Il joue un rôle de travailleur social hors mur et agit avec les jeunes là où ils sont.



Il rejoint Annick Carruzzo, animatrice socioculturelle, et Virginia Mucha da Silva, responsable de l'intégration. «Mon travail, explique-t-il, consiste à créer des liens de confiance avec les jeunes pour qu'ils puissent faire appel à moi s'ils en ont besoin.

J'ai un rôle de prévention et je travaille sur la base de la libre adhésion. Si quelqu'un a besoin de moi, il peut venir à ma rencontre et, quand il n'a plus envie, il suffit qu'il me le dise.»

Si Annick Carruzzo monte des projets collectifs, Bastien Darbellay fait lui un suivi personnel. «Mon but est d'aider les jeunes qui rencontrent des problèmes. Mon public cible est constitué des enfants, des adolescents qui ont fini le cycle et des jeunes adultes jusqu'à 25 ans – assistance pour trouver un travail, aide et médiation concernant leur apprentissage, accompagnement dans leurs problématiques de vie. Je collabore aussi avec les parents quand c'est nécessaire, dans le soutien et la discussion.»

À terme, Bastien Darbellay interviendra aussi auprès des adolescents du cycle d'orientation. Pour l'instant, Céline Dorsaz, qui travaille pour la Commune de Fully, a un mandat de la Commune de Saxon pour cette catégorie de jeunes.

Bastien Darbellay encourage les familles qui en ressentent le besoin à faire appel à lui pour éviter que des situations ne dégénèrent, par exemple dans des problématiques liées au harcèlement. Les structures de la petite enfance et l'école de Saxon peuvent aussi compter sur lui pour intervenir dans certaines situations, en particulier pour faire le lien avec les familles.

Le recours à l'éducateur est gratuit pour les jeunes et pour les familles.

Première cérémonie d'apprentissage

Le 18 septembre la commune a fêté les apprenties et les apprentis de Saxon ainsi que les employeurs qui s'engagent pour l'apprentissage.

Cette soirée organisée par la Commune a pour but de féliciter et de remercier les apprenties et les apprentis domiciliés à Saxon, ainsi que les entreprises établies au village,



© PHOTOVAL

pour leur engagement ayant conduit à l'obtention, par eux-mêmes ou par un apprenti qu'elles ont formé, d'un diplôme AFP ou CFC.

Cette nouvelle manifestation est issue des travaux de la Commission apprentissage. Lors de la soirée, toutes ces personnes ont été remerciées et félicitées par la Commune.

Plusieurs orateurs ont pris la parole: le conseiller en charge, Gaël Mermoud, ainsi que Déborah Dizeko-Zenhäusern, du Service de la formation professionnelle du canton du Valais, Alain Reiff, de R Ventil, et Sasha Piaia, graphiste indépendant.

Toutes et tous se sont exprimés sur l'importance de l'apprentissage.

Gaël Mermoud, conseiller communal en charge de la jeunesse et de la formation et Sandra Lopes Fernandes, cheffe du Service de la jeunesse et de la formation encadrent les personnes félicitées.

VELUX met l'art au coeur du village

Le 31 octobre, le collectif artistique VELUX – vent et lumière – organisait son premier événement à Saxon. VELUX lance un appel pour impliquer la population dans ses créations qui seront présentées partout dans le village.

VELUX est constitué d'une vingtaine de professionnelles et de professionnels du monde culturel âgés de 24 à 71 ans et qui ont un lien étroit avec le village. Ils se sont réunis pour faire vivre l'art contemporain à Saxon et pour «réintroduire» ce grain de folie qui caractérise si bien la commune. Laure Dupont est la cheville ouvrière de cette première année d'activité. Elle résume l'intention comme «une volonté de co-agir avec la population, les autorités et les organisations existantes alentour». Au service de la création et du village.

Le 31 octobre, VELUX s'est associé à l'Amicale du village durant la Nuit H organisée pour Halloween, qui a marqué le lancement du collectif. Huit propositions ont été présentées aux habitantes et habitants. «C'était une sorte de test et c'est déjà très prometteur», raconte Laure Dupont.

VELUX se déploiera à Saxon dans les prochains mois dans un esprit collectif et participatif. «Nous voulons faire de l'art non seulement pour les gens du village, mais surtout avec eux. Pour jardiner notre projet, nous avons besoin des graines plantées par la population. Ce n'est pas une simple métaphore. C'est du jardinage sauvage: on essaime, on arrose et on

laisse le temps à la confiance de prendre place, aux envies de s'articuler.»

Durant tout le processus, les habitantes et les habitants sont conviés à devenir des complices en ouvrant leurs jardins, en prêtant leurs façades, en prenant part aux performances interactives et en partageant objets et vécus, en soutenant le projet financièrement... et, bien sûr, en allant à la découverte des activités.

VELUX interroge les habitantes et habitants sur leurs rêves, leurs souvenirs et leurs goûts musicaux, afin de «former peu à peu un musée contemporain et mystérieux». Une dizaine d'interventions artistiques seront créées à partir de ces matériaux récoltés, puis dévoilées sur le territoire entre décembre 2025 et juin 2026.

«Ce qu'on fait, ce n'est pas seulement de la production artistique: c'est une manière de défendre les droits culturels à et avec Saxon», conclut Laure Dupont.

Pour participer, rendez-vous sous:
vent-lumiere-saxon.ch/mysteries-collection